



**A TOUS LES AGENTS
DE LA VILLE ET DU CCAS
DE VAULX-EN-VELIN
DEBRAYAGE ET RASSEMBLEMENT**

**LE 26 NOVEMBRE
À 13H30
DEVANT
L'HOTEL DE VILLE !!!!**

Madame la Maire annonce :

- 1) Le montant de la prévoyance double en 2026 = 0€ supplémentaire sur la part employeur !
- 2) Le CIA : les agents revendiquent 1000€ soit un panier moyen de course ou un plein d'essence par mois = aujourd'hui, moins qu'une formule sandwich par mois !

Exprime ton mécontentement en venant à ce rassemblement et donner de la force aux représentants qui siègent en CST le 26/11 à 14h



06 99 12 03 89 / 04 72 04 80 65



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Communication suite aux assemblées générales auprès des agents de la ville de Vaulx-en-Velin et du CCAS.

Madame la Maire, dans son courrier en date du 12/11/2025 a annoncé aux agents le changement de préventeur en passant de la MNT à Collecteam (groupe Allianz), l'augmentation des ticket restaurant et le versement du CIA.

Dans un contexte politique de démantèlement de la sécurité sociale, de perte de pouvoir d'achat, de remise en cause du statut et de dégradation des conditions de travail, la complémentaire santé et la prévoyance deviennent des dispositifs indispensables pour préserver la santé des agents et éviter les risques de précarité sociale.

Pour votre information :

La loi stipule que « l'invalidité permanente » doit être intégrée dans le socle des garanties de la prévoyance. Cette garantie fait doubler le taux de cotisation en passant de 1.23 à 2.45 des agents de la ville de Vaulx-en-Velin et de 2.75 pour les agents du CCAS.

Comme exemple, un agent qui a une rémunération d'environ 1650€, payera environ 40€ de prévoyance par mois et ce, sans aucune option supplémentaire. Nous avons demandé à la collectivité de combler cette augmentation en augmentant la participation de la part employeur (actuellement de 13€), cela nous a été refusé.

Comment éviter les risques de précarité sociale avec de tels tarifs ??

Concernant le CIA (complément indemnitaire annuel), Madame la Maire annonce le porter à 100€ soit

8,33€ par mois, et sera versé en décembre 2025. Cette prime tient compte de votre engagement professionnel et de votre manière de servir, cela vaut-il 8,33€ par mois?

Les questions sont :

- Est-ce que les agents de la ville et du CCAS de Vaulx-en-Velin ne méritent ils pas plus ?

- Est-ce que Madame la Maire et ses élus estiment que les agents de la ville et du CCAS fournissent un service public au rabais auprès des Vaudais ?

Nous n'avons pas oublié non plus la promesse de Madame la Maire, après avoir refusé d'augmenter l'IFSE des agents, en promettant une reconnaissance sur le CIA.

Nous pouvons nous féliciter qu'à chaque fois que nous étions nombreux à se mobiliser nous avons gagnées, comme l'augmentation des ticket restaurant à 10€ pour une mise en application en janvier 2026

Stop au mépris ! Nos revendications sont légitimes et méritent de vraies réponses de la collectivité. Maintenons la mobilisation pour gagner ensemble des conditions de travail dignes, des carrières attractives et de meilleurs salaires !